

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 4 novembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme AKPINAR-ISTIQUAM), Mme GAUTHIÉ (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) Mme AVENA, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 24 octobre 2014

Délibération n° : 68-2014

Objet : Acceptation du don de Monsieur et Madame Louis PERCEROT

En remerciement de la célébration du mariage de leur fils par monsieur le Maire en octobre dernier, Monsieur et Madame Louis PERCEROT souhaitent faire un don au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon d'un montant de 100 €.

Ainsi, les membres du conseil d'administration :

- décident l'acceptation de ce don en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon,
- disent que ce don est enregistré au chapitre 77 nature 7713.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le: Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

17 NOV. 2014



Françoise TENENBAUM



PUBLIÉ LE - 5 NOV. 2014